

# Livret d'accueil personnes en situation de handicap (PSH)

ERYS s'engage dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous et toutes d'accéder à ses solutions de formation.

**Notre référent handicap :** Yann Guillaume 06 49 22 89 58 [yann.guillaume@erys.fr](mailto:yann.guillaume@erys.fr)

## 1. Conditions d'accès des personnes en situation de handicap

Nous invitons les personnes en situation de handicap à se faire connaître auprès de Yann Guillaume, notre référent handicap, dès leur souhait d'entrer en formation, dans le cas où un aménagement est nécessaire. Nous avons également prévu un espace, dédié à l'expression besoins d'adaptation, dans le questionnaire des attentes envoyé à l'ensemble des bénéficiaires en amont de la formation.

Au cours d'un entretien physique ou téléphonique, notre référent handicap, la personne concernée et éventuellement le commanditaire et l'Agefiph évaluent ensemble les besoins spécifiques à l'adaptation de la formation.

Des solutions humaines, matérielles, logistiques, de durée et de fréquence sont alors proposées, et les parties prenantes s'assurent ensemble que la faisabilité de toutes ces conditions est garantie pendant toute la durée de la formation et qu'elles sont adaptées à la situation de handicap rencontrée par le stagiaire.

Dans ce processus, notre référent sera en lien avec le partenaire spécialisé de l'Agefiph afin d'obtenir son accompagnement et ses recommandations.

## 2. Les engagements d'ERYS

En lien avec le dispositif RHF Ressource Handicap Formation, destiné à mieux prendre en compte le handicap en formation, Yann et l'ensemble de l'équipe d'ERYS mettront œuvre, autant que possible, des solutions afin de permettre à l'ensemble de nos stagiaires de suivre nos formations.

## 3. Partenaires

### Agefiph

Pour rappel les missions de l'Agefiph sont :

- d'aider les personnes en situation de handicap à trouver un emploi
- d'aider les PSH à suivre une formation
- d'aider les PSH à conserver un emploi, à créer une entreprise...

Par défaut, l'Agefiph à contacter est l'antenne d'Ile de France.

[Agefiph Île-de-France](#)

0 800 11 10 09 (service et appel gratuits)

[rhf-idf@agefiph.asso.fr](mailto:rhf-idf@agefiph.asso.fr)

Nous contacter pour les contacts sur une autre région ou pour toute information complémentaire !

**Délégation  
régionale Ile-de-  
France**

 24/28 Villa  
Baudran 21/37 rue  
de Stalingrad -  
Immeuble Le  
Baudran  
94110 Arcueil

 9.00 à 12.00 -  
14.00 à 17.00

Ile de France

Bastien GIESBERGER  
M'Ballo SECK

Contact mail uniquement

[rhf-idf@agefiph.asso.fr](mailto:rhf-idf@agefiph.asso.fr)

### **Maison départementale des personnes handicapées**

Pour rappel, les missions de la MDPH sont :

- Accueil et information des PSH et de leurs familles
- Accompagnement des PSH
- Gestion des demandes et attribution des prestations
- Suivi des décisions et coordination

Par défaut, l'Agefiph à contacter est l'antenne de Paris.

MDPH 75 - Maison départementale des personnes handicapées de Paris

01 53 32 39 39

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 15h

69 Rue de la Victoire, 75009 Paris